

Septembre 2013 N°83 Une publication de CDC Climat Recherche

Coup de rabot sur les quotas gratuits en phase 3 de l'EU ETS

Début septembre, l'annonce de la Commission européenne sur le montant des quotas gratuits alloués aux industriels pour la phase 3 de l'EU ETS achève un long processus entamé dès 2009. Cette décision découle de l'examen des propositions des États membres, les Mesures d'Exécutions Nationales (MEN), au regard de deux critères principaux : leur compatibilité aux règles d'allocations harmonisées et leur cohérence avec les valeurs des benchmarks. Les propositions d'allocation de tous les États ont été intégralement approuvées à l'exception des allocations de 20 installations qui devront être encore révisées. Comme prévu par la directive, un facteur de correction a ensuite été appliqué afin que ces allocations ne dépassent pas le niveau maximum du plafond des émissions de l'EU ETS.

En prenant en considération les allocations transitoires du secteur de la production de chaleur, 43 % de ce plafond sera alloué gratuitement (soit 6,6 milliards de quotas sur la période 2013-2020) avec 809 millions en 2013, montant qui se réduira d'environ 1,7 % chaque année pour atteindre 708 millions en 2020. Cette décision réduit de 11,6 % l'enveloppe initialement demandée par les États membres après l'application du facteur annuel de correction intersectoriel. Le niveau entre 5,7 % en 2013 et 17,6 % en 2020 des facteurs de correction retenus par la Commission peut paraître élevé. Néanmoins, nous avons estimé qu'un facteur de correction compris entre 7 et 15 % entraînerait une baisse nette de leur allocation gratuite de 22 % à 29 % par rapport à la phase 2. Dans le contexte où les allocations de phase 2 ont été 25 % plus élevées que les émissions vérifiées, le facteur de correction appliqué devrait principalement raboter le surplus de quotas accumulés en phase 2.

Quel serait l'effet net pour les coûts de conformité des secteurs ? Dans un scénario à l'horizon 2020 avec un prix du CO₂ à 20 €/t, un surplus de quotas de la phase 2, et des émissions de CO₂ comparables à leur niveau d'avant-crise ; le coût net du carbone se limiterait à 4,8 % de la valeur ajoutée brute pour les producteurs typiques de chaux, à 3,3 % pour les cimenteries et dans une moindre mesure pour les autres secteurs. Ces estimations reposent sur les hypothèses d'un facteur de réduction de 15 % - proche des 17,6 % retenus -, d'un coût du carbone non transmis aux clients et d'aucune option de réduction disponible en dessous de 20 €/t.

Pour son premier exercice, le système des allocations gratuites définies à partir des benchmarks et des règles harmonisées semble avoir été raisonnablement efficace. Par rapport au système décentralisé des phases 1 et 2, ce nouveau processus a été plus transparent, plus harmonisé et, pour l'instant, moins contesté juridiquement.

Mais si l'allocation gratuite doit être conservée dans le prochain paquet énergie-climat comme méthode principale pour réduire les risques de fuites de carbone, les règles qui impactent le facteur de correction intersectoriel pourraient être améliorées. D'une part, la liste des secteurs considérés comme exposés aux risques de fuites de carbone pourrait être réduite à ceux qui sont réellement exposés à ce risque pour limiter le montant préliminaire de quotas qui doit être révisé par la suite : les secteurs ayant une intensité forte de commerce international mais un faible poids du carbone dans leurs coûts de production pourraient en être exclus. D'autre part, les secteurs n'appartenant pas à cette liste ne devraient plus recevoir d'allocations gratuites. Ceci réduirait le montant d'allocation gratuite préliminaire et donc le besoin d'un facteur de réduction aussi important pour les secteurs considérés comme exposés au risque de fuite carbone.

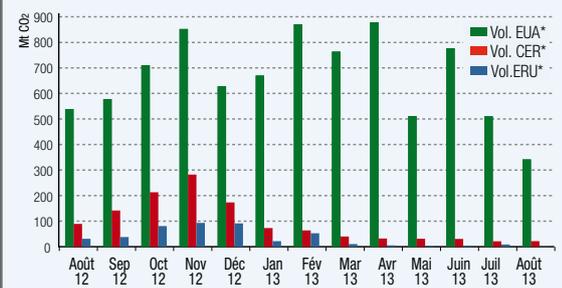
Au-delà de 2020, les prix du CO₂ devraient être plus élevés qu'aujourd'hui dès lors que l'ambition du paquet-énergie-climat 2030 sera confirmée. Il sera donc important que les mesures visant à modérer les risques de fuites de CO₂ soient mieux adaptées aux risques des différents secteurs.

Émilie Alberola et Oliver Sartor
CDC Climat Recherche

A retenir

- **Allocations de quotas gratuits en phase 3 :** la Commission européenne attribuera 6,6 milliards d'EUA aux installations industrielles, soit 11,5% de moins qu'initialement demandé par les États membres.
- **Stabilisation du prix de l'EUA entre 4 et 5 € :** malgré les incertitudes concernant l'issue politique du « backloading », l'EUA se maintient juste en dessous de la barre des 5 €/t en raison du faible volume de quotas mis aux enchères en août.
- **Faible volume d'échanges :** 342 millions d'EUA ont été échangés en août, soit le plus faible niveau depuis janvier 2011, et seulement 3,1 millions d'ERU et 22,3 millions de CER.

Volumes d'échange : EUA – 33,0 %, CER + 2,7 % ERU – 66,0 %



* spot & futures, échanges organisés & de gré à gré

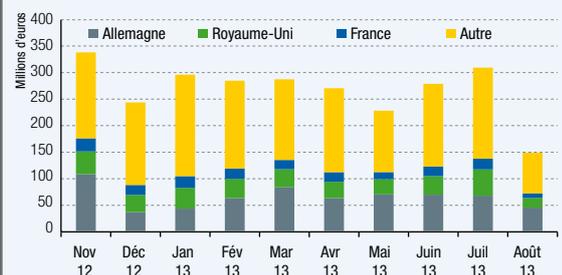
Source : calcul CDC Climat Recherche, d'après données BlueNext, EEX, ICE Futures Europe, NYMEX, Nasdaq OMX, LCH Clearnet

Prix du contrat Déc.13 : EUA + 6,5 %



Source : CDC Climat Recherche, ICE Futures Europe

Revenu mensuel des enchères de phase 3 : 148,2 M€ en août (- 52 %)



Source : CDC Climat Recherche d'après ICE Futures Europe, EEX

Énergie

Prix des énergies primaires

		Août 2013	
Charbon	API # 2 CIF ARA (First month en USD/t)	75,5 ▲	
Gaz naturel	NBP (spot en €/MWh)	25,7 ▼	
	TTF (spot en €/MWh)	25,6 ▼	
Pétrole	Brent (First month en USD/b)	110,5 ▲	
Électricité	Allemagne (€/MWh)	Spot	39,6 ▲
		Calendar	36,6 ▼
	Royaume-Uni (€/MWh)	Spot	54,8 ▼
		Next summer	57,3 ▼
		Next winter	64,4 =

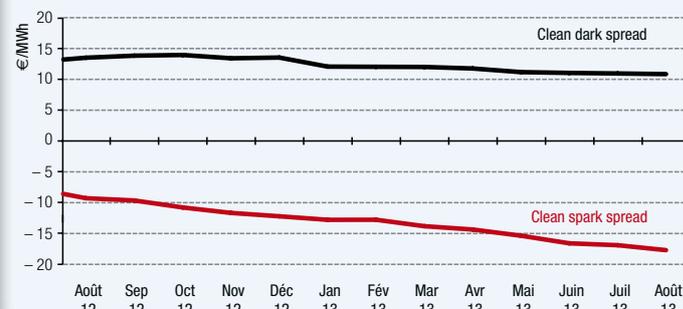
Sources : CDC Climat Recherche, Thomson Reuters

Clean dark, clean spark spreads et prix du switch

	Clean spark (€/MWh)		Clean dark (€/MWh)		Prix du CO ₂ «switch» (€/tCO ₂)	
	spot	à terme	spot	à terme	spot	à terme
Allemagne*	-13,2	-17,7	16,0	10,9	31,5	31,5
Royaume-Uni*	9,4	3,5	30,5	31,2	31,1	30,0

* Allemagne, contrat calendaire 2014, Royaume Uni, contrat été 2014

Allemagne - Moyenne mensuelle des clean dark et spark spreads du contrat Cal. 2014 en base



Sources : CDC Climat Recherche, Thomson Reuters

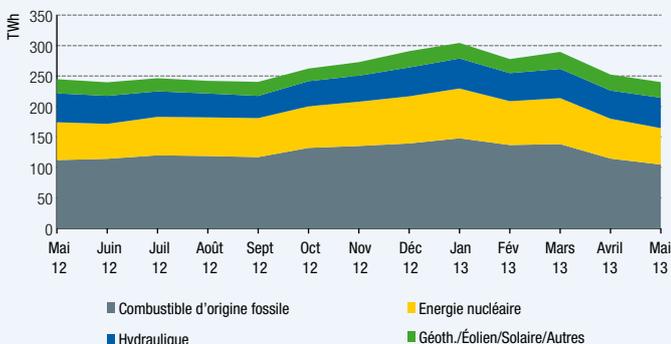
Le prix du Brent atteint à la fin août un niveau proche de 115 USD par baril, soit un plus haut niveau depuis les six derniers mois. Cette hausse a été soutenue principalement par l'amélioration de la situation macroéconomique de la zone euro et de la Chine mais aussi par les tensions géopolitiques dans le nord de l'Afrique et au Moyen-Orient, qui affectent les capacités de production. Les prix du gaz ont chuté en raison d'une baisse de la consommation européenne et de l'augmentation de l'offre en Norvège. Les prix du charbon continuent leur baisse et affichent des niveaux aussi faibles qu'il y a trois ans. Par conséquent les prix d'électricité clôturent à des niveaux historiquement bas en Allemagne: après une légère baisse en août, le prix du contrat Cal. 2014 clôture en Allemagne à 36,9 €/ MWh. Au Royaume-Uni, le prix du contrat Winter 2014 clôture à 64,4 €/MWh. Dans ces conditions, les *clean dark* et *spark* poursuivent leur tendance baissière en Allemagne. Au Royaume-Uni, si l'écart entre les *clean dark* et *spark* s'accroît à terme, il continue de se réduire sur le marché spot. Le prix du CO₂ fictif qui permettrait un changement de combustible s'établit autour de 30 €/t.

Production

Production d'électricité (TWh)

UE 20	Mai 13	Janv.- Mai 13	% par rapport à 2012
Production brute électricité	240,0	1 364,2	0,8 %
dont fossile*	104,7	642,0	- 5,8 %
dont nucléaire	59,8	354,5	- 2,1 %
dont hydraulique	50,0	239,5	12,3 %
dont renouvelables	25,5	128,1	22,1 %

* Gaz, charbon, pétrole.

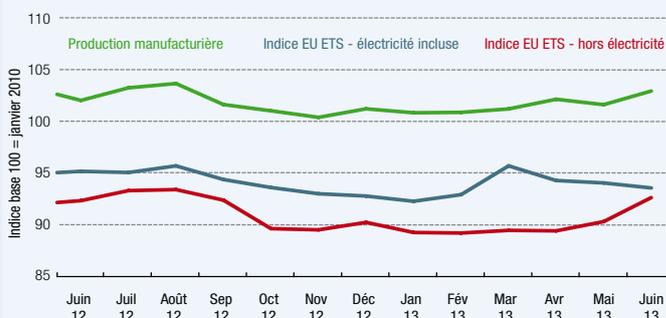


Sources : CDC Climat recherche d'après données AIE

Production industrielle (indice base 100 en 2010)

UE 27	Juin 13	Variation mensuelle (pts)	Variation sur un an (pts)
Production industrielle (hors construction)	102,9	1,3	1,2
Production des secteurs EU ETS* (électricité inc.)	93,5	- 0,5	- 0,6
Production des secteurs EU ETS* (électricité exc.)	92,6	2,3	1,8
Electricité, gaz, chaleur	94,0	- 1,9	1,0
Ciment	82,2	3,5	3,4
Sidérurgie	97,9	1,9	1,0
Raffinage de pétrole	98,2	3,6	3,0

* Indice pondéré par le poids des secteurs de l'EU ETS dans les allocations sur 2008-2012

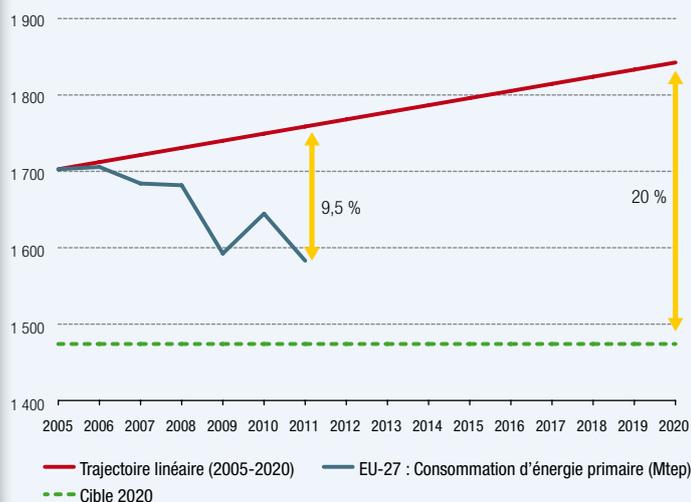


Sources : CDC Climat recherche d'après données Eurostat

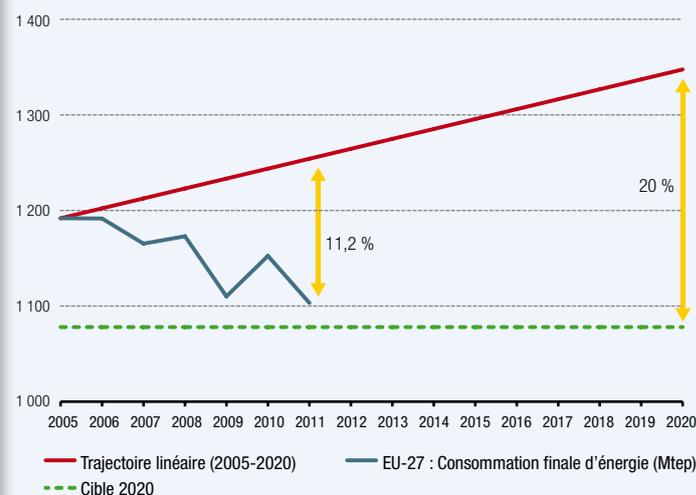
En août, les chiffres macroéconomiques de la zone euro sont positifs, marquant une reprise qui pourrait s'accroître dans le courant du 3^e trimestre. Au 2^e trimestre, le taux de croissance du PIB atteint 0,3 % (Royaume-Uni : 0,7 %, Allemagne : 0,6 % et France : + 0,5 %). Cette amélioration se reflète dans les indices de confiance des industriels de l'EU 27 en un rebond de + 3 pts. De plus, les indices composites PMI de la zone euro ont progressé pour atteindre un plus haut niveau depuis fin 2011 (51,5 pts). En juin, notre indice de production des secteurs EU ETS a reculé de 0,5 pt, principalement du fait d'une baisse d'activité du secteur électrique de 1,9 pt, alors que celui du seul secteur manufacturier augmente de 1,3 pt. Le cumul de la production brute d'électricité entre janvier et mai 2013 a atteint 1 364,2 TWh au niveau de l'EU 27, en hausse de 0,8 % par rapport à la même période l'année dernière. Sur cette période, cette hausse est accompagnée de celle des sources hydrauliques (+ 12,3 %) et renouvelables (8,7 %) alors que la production d'électricité d'origine fossile et nucléaire reculent respectivement de 5,8 % et 2,1 %.

Coordinations aux politiques 3 x 20 %

Évolution de la consommation d'énergie primaire par rapport à la cible 2020 de l'UE-27 (Mtep)



Évolution de la consommation d'énergie finale par rapport à la cible 2020 de l'UE-27 (Mtep)



L'engagement de l'UE à atteindre son objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique (EE) de 20 % défini par la Directive EE est désormais spécifié au niveau des États membres. Fin juin, 26 États membres européens ont notifié à la CE leurs objectifs nationaux en terme de réductions de la consommation d'énergie primaire, dont la somme de 1 526,7 Mtep est supérieure à la cible 2020 (1 474 Mtep), et en terme de réductions de la consommation d'énergie finale, dont la somme de 1 107,3 Mtep est supérieure à la cible 2020 (1 078 Mtep). Au cours du 1^{er} semestre 2014, la Commission fera état des progrès et évaluera si des mesures supplémentaires seront nécessaires. Selon ces dernières données, l'UE est en chemin pour atteindre cet objectif : en 2011, l'UE-27 a enregistré 11,2 % d'économie d'énergie finale et 9,5 % d'économie d'énergie primaire par rapport au scénario au fil de l'eau. Par ailleurs, la Commission examine les 600 réponses de la consultation sur le Livre Vert « *Pour un cadre pour les politiques climatiques et énergétiques en 2030* » pour faire des propositions concrètes d'ici la fin de l'année.

Environnement institutionnel

Tableau du bilan de la phase 2

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Allocation gratuite (A)	1 958	1 974	1 998	2 016	2 049	9 996
Enchères (E)	44	78	92	93	99	407
Émissions vérifiées (EV)	2 120	1 880	1 939	1 904	1 867	9 709
Position brute du marché (A + E - EV)	- 117	172	152	205	282	694
Restitution de quotas/crédits						
EUA (R)	2 010	1 839	1 793	1 637	1 383	8 662
CER	84	77	117	178	214	670
ERU	0	3	20	76	279	378
Excédent net d'EUA sur le marché (A+E-R)	- 7	213	297	472	766	1 742

Sources : CDC Climat Recherche d'après EURL, ICE Futures Europe, EEX

Offre de crédits CER et ERU

	Août 13	Variation mensuelle
Nombre de projets MDP	11 016	+ 6
<i>Dont enregistrés</i>	7 217	+ 89
<i>Ayant émis des crédits</i>	2 441	+ 33
Volume cumulé de CER délivrés (Mt)	1 369	+ 7
Estimation CDC Climat Recherche de l'offre de CER attendus d'ici 2015 et éligibles à l'EU ETS (Mt)*	2 115	0
Nombre de projets MOC	786	2
<i>Dont enregistrés</i>	601	2
Volume cumulé d'ERU délivrés (Mt)	809,8	+ 28
<i>ERU délivrés par la voie 1 (Mt)</i>	785,1	+ 28
<i>ERU délivrés par la voie 2 (Mt)</i>	24,7	0

* Modèle de CDC Climat Recherche : <http://www.cdcclimat.com/The-risks-of-CDM-projects-how-did-only-30-of-expected-credits-come-through,900.html?lang=fr>

Sources : CDC Climat Recherche, UNEP Risoe

Les règles de la phase 3 de l'EU ETS se précisent. Le 10 juillet, les États membres ont validé la proposition de la Commission européenne de règles d'utilisation des crédits internationaux, désormais soumise au Parlement et au Conseil européens : de 2008 à 2020, la limite d'importation des crédits carbone internationaux est fixée au maximum à 11 % de leur allocation gratuite pour les installations fixes de la phase 2, à 4,5 % et 1,5 % de leurs émissions vérifiées de phase 2 pour les nouveaux entrants et l'aviation. Le 5 septembre, la Commission a validé intégralement 26 Mesures d'Exécution Nationales (MEN) pour la phase 3 de l'EU ETS, et a donc confirmé l'allocation de 6,6 milliards de quotas gratuits. En conséquence, quelques 66,3 millions de plus de quotas seront mis aux enchères en 2014. En août, 33,6 millions de quotas ont été vendus à travers les plateformes EEX et ICE Futures Europe, soit deux fois moins que les mois précédents, générant un revenu de 148 M€ pour les États membres. La Pologne mettra aux enchères 3,66 millions d'EUA toutes les semaines entre le 16 septembre et le 16 décembre via EEX.

Tableau de bord des marchés du carbone

Marché primaire - Enchères de quotas EUA en phase 3

		Août-12	Sep-12	Oct-12	Nov-12	Déc-12	Jan-13	Fév-13	Mar-13	Avr-13	Mai-13	Juin-13	Juil-13	Août-13
Plateforme commune + Royaume-Uni et Allemagne	Prix (€/t)	-	-	7,54	7,01	6,31	5,05	4,37	4,06	3,85	3,40	4,23	4,16	4,40
	Volume (Mt)	-	-	3,00	48,19	38,51	59,63	65,03	70,61	70,19	66,45	65,89	76,65	33,65
Revenus (M€)	Allemagne	-	-	22,62	107,67	35,89	42,61	62,46	82,86	62,31	69,46	68,98	67,09	44,50
	Royaume-Uni	-	-	-	43,03	32,71	39,40	36,38	34,23	31,05	28,69	35,06	49,65	18,30
	France	-	-	-	24,73	18,73	21,97	19,37	17,50	18,14	13,58	18,29	20,16	8,76
	Autres	-	-	-	162,35	155,78	191,70	166,09	152,26	158,58	116,04	156,10	172,06	76,64
	Total	-	-	22,62	337,79	243,11	295,68	284,30	286,86	270,07	227,66	278,43	308,96	148,20

Sources : EEX, ICE Futures Europe

Marché primaire - Crédits CER et ERU délivrés (MtCO₂)

		Août-12	Sep-12	Oct-12	Nov-12	Déc-12	Jan-13	Fév-13	Mar-13	Avr-13	Mai-13	Juin-13	Juil-13	Août-13
Volume cumulé des CER délivrés UNEP-Risoe (Mt)		995	1 009	1 036	1 094	1 155	1 198	1 208	1 271	1 308	1 335	1 353	1 362	1 369
Volume cumulé des URE délivrés (en Mt)	Voie 1 (Mt)	206,2	214,0	232,7	233,2	385,7	564,6	600,0	651,3	651,3	714,5	757,0	757,0	785,1
	Voie 2 (Mt)	18,8	19,1	19,4	20,0	363,8	22,6	22,7	22,9	22,9	23,9	24,4	24,6	24,7

Sources : UNEP-Risoe, CDC Climat Recherche

Marché secondaire - Prix (€/t) et volumes EUA, CER, ERU (ktCO₂)

		Août-12	Sep-12	Oct-12	Nov-12	Déc-12	Jan-13	Fév-13	Mar-13	Avr-13	Mai-13	Juin-13	Juil-13	Août-13	
ICE Futures Europe	Daily spot	Prix EUA phase 3	-	-	-	-	6,79	5,19	4,59	4,09	3,88	3,51	4,25	4,22	4,42
		Volume EUA phase 3	-	-	-	-	59	322	1 579	6 023	78 306	10 801	28 962	24 076	5 564
		Prix CER	2,90	2,10	1,49	0,89	0,40	0,17	0,15	0,17	0,09	0,39	0,44	0,53	0,62
		Volume CER	-	-	-	-	-	327	1 099	1 541	1 901	0	112	0	57
	Déc.13	Prix EUA	8,05	8,18	8,24	7,78	6,88	5,35	4,71	4,18	3,94	3,56	4,29	4,25	4,44
		Volume EUA	99 723	125 361	172 430	200 276	189 911	418 524	577 206	443 144	494 819	321 897	416 664	316 457	180 625
		Prix CER	3,24	2,35	1,68	1,07	0,52	0,38	0,34	0,33	0,32	0,36	0,45	0,54	0,61
		Volume CER	16 445	26 805	38 256	34 684	52 279	41 549	26 190	21 420	20 693	21 014	15 073	10 629	14 912
	Déc.14	Prix ERU	3,01	2,17	1,46	0,76	0,44	0,25	0,14	0,13	0,09	0,11	0,14	0,22	0,41
		Volume ERU	665	5 343	12 815	18 506	24 314	9 407	7 344	1 425	4 804	2 940	5 062	8 984	2 234
		Prix EUA	8,56	8,71	8,69	8,20	7,22	5,61	4,94	4,37	4,11	3,72	4,46	4,39	4,58
		Volume EUA	50 089	37 884	59 562	69 731	42 296	70 721	78 927	79 675	112 934	59 334	95 104	48 690	74 289
Déc.15	Prix CER	3,43	2,51	1,78	1,15	0,59	0,43	0,38	0,37	0,35	0,39	0,48	0,56	0,62	
	Volume CER	8 270	5 157	11 757	7 128	3 505	5 883	4 361	2 089	3 885	1 949	8 891	7 134	6 505	
	Prix EUA	9,04	9,20	9,08	8,61	7,57	5,87	5,15	4,55	4,28	3,88	4,67	4,55	4,75	
	Volume EUA	22 887	16 553	21 338	24 491	28 890	41 647	57 190	49 718	61 556	34 689	91 861	41 204	20 176	
Déc.15	Prix CER	3,50	2,62	1,89	1,23	0,68	0,51	0,43	0,41	0,38	0,46	0,55	0,64	0,70	
	Volume CER	2 493	2 520	5 030	4 094	2 738	2 281	2 767	710	1 706	4 087	6 792	2 617	620	

Sources : ICE Futures Europe

Position de conformité par secteur et par pays : différence entre les allocations de quotas et les émissions vérifiées

	2008	2009	2010	2011	2012
Combustion	- 253,1	- 113,5	- 125,8	- 76,9	- 40,6
Raffinage de pétrole	- 1,4	7,6	14,3	16,0	24,2
Cokeries	1,5	6,8	2,9	3,1	5,7
Minerais métalliques	4,3	11,0	8,8	8,9	9,8
Sidérurgie	51,6	89,3	71,4	72,8	74,0
Ciment	20,9	61,4	61,0	62,8	74,1
Verre	2,5	6,1	5,5	5,4	6,4
Produits céramiques	5,3	10,0	10,2	9,6	10,4
Papier	6,9	11,3	10,0	11,1	12,9
Autres activités	0,2	4,3	1,3	- 0,7	6,2
Total (Mt)	- 161,3	94,2	59,8	112,1	183,2

Source : CCTL

	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	- 84,0	- 36,6	- 54,4	- 49,5	- 27,8
Royaume-Uni	- 50,8	- 15,0	- 16,8	2,5	- 2,2
Italie	- 8,5	24,1	8,5	5,3	12,8
Pologne	- 3,1	10,8	5,9	4,2	16,1
Espagne	- 9,6	13,7	29,5	18,4	17,4
France	5,5	17,5	23,4	33,9	35,8
Rép. tchèque	5,2	12,2	10,6	12,2	17,1
Pays-Bas	- 6,8	2,8	0,1	8,9	10,6
Roumanie	7,7	24,9	27,7	23,6	26,9
Autres	- 17,0	39,8	25,3	52,7	76,6
Total (Mt)	- 161,3	94,2	59,8	112,1	183,2

Source : CCTL